

Les Archers Suresnois



Nous avons le plaisir de vous inviter les
Samedi 1^{er} Juillet et Dimanche 2 Juillet 2017
Pour notre FITA / FEDERAL (ouvert)



Support de la 2^{ème} étape de DD 92
et du Challenge 92 par équipes mixtes de club le
SAMEDI après-midi

Sélectifs pour les classements nationaux

Stade JEAN MOULIN
131 Boulevard Washington – 92150 SURESNES
www.lesarcherssuresnois.fr

Les horaires :

	Samedi matin	Samedi Après-midi Support DD et Challenge ouvert	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du Greffe	8h00	13h00	7h30	12h30
Flèches d'Echauffement	De 9h00 à 9h45	De 14h00 à 14h45	De 8h00 à 8h45	De 13h00 à 13h45
Début des tirs	9h45	14h45	8h45	13h45

A l'issue de l'échauffement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité

Contrôle du matériel pendant l'échauffement

Une buvette et une restauration sont prévues toute la journée

L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des archers

Le rythme des compétitions : AB / CD par volées de 6 flèches

(Pour le Fédéral : il n'y aura pas plus de 2 arcs à poulies par cible)

Les blasons utilisés sont ceux prévus au règlement FFTA

Rappel : Tenue blanche ou tenue de club appréciée

Tenue blanche ou d'équipe obligatoire pour la DD et le Challenge 92

Les récompenses :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie classique/compound
- Coupe par équipe classique/compound - Homme/Dame

Les équipes seront déclarées par le premier archer du Club ou de la Cie à tirer

(4 tireurs déclarés - 3 meilleurs scores pris en compte)

Remise de prix : dimanche vers 18 h

Les récompenses non retirées restent la propriété du club.

Inscriptions :

Tarif : 11.00 euros pour 1 départ

20.00 euros pour 2 départs – préinscrits

Inscription par mail obligatoire à concours@lesarcherssuresnois.fr

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

La fiche d'inscription et le règlement par chèque à l'ordre des **ARCHERS SURESNES** sont à adresser à :

Mr DUFOUR Jean-Claude

9, place Michel-Ange - 78400 CHATOU

Les places réservées par mail non confirmées par règlement dans les **72 heures** seront remises à disposition

- L'archer doit être titulaire d'une licence ouverte à la compétition en cours de validité, il lui sera demandé soit :
 - Une attestation de licence papier avec photo.
 - Une attestation de licence dématérialisée avec photo sur un support informatique (smartphone ou tablette).
 - Communication du n° de licence (ou nom, prénom) avec justificatif officiel d'identité.
 - Passeport sportif avec photo et n° de licence.

